

notification faite dans les formes, la cour a pris aujourd'hui le deuil pour 15 jours, à l'occasion de la mort de la princesse douairière de Prusse, née princesse de Brunswick-Lünebourg.

On a présenté à la cour le plan de trois nouvelles forteresses que l'on se propose d'élever sur les frontières de la Bohême, savoir, à Postelberg, entre le comté de Glatz & Königgratz, à Leutmeritz au passage important entre Prague & Dresde, enfin à Schirmitz, où l'on a acheté à cette fin une terre du prince Paor. La cour a déjà fait remettre, dit-on, ce plan à une commission militaire, pour en faire l'examen : cette commission sera présidée par MM. les feld-maréchaux de Haddick, de Laszy & de Laudohn. On prétend qu'on a déjà calculé le tems & les frais nécessaires pour l'exécution d'un tel projet, ainsi que le nombre des canons, des mortiers & des troupes qui seront employés à la défense de ces forteresses.

Le noble François de Schoenfeld, associé à quelques Polonois, a obtenu la permission d'exporter du tabac de Hongrie en Pologne. Leurs Majestés, voulant favoriser une telle entreprise, qui ne peut tourner qu'à l'avantage du royaume de Hongrie, & dont la prospérité fait leur occupation, donnent toutes les facilités possibles à cette nouvelle branche de commerce qui y attirera beaucoup d'argent. C'est en conséquence qu'elles ont adressé des ordres aux magistrats des lieux respectifs, afin qu'il ne soit levé aucun droit de *transit* sur le tabac exporté de ce